

## "Le Belvédère"

(sur la carte)

Durée	Longueur	Balisateur	Niveau	Dénivelé
1 h 30	6 km	Jaune	moyen	119 m

- 1 Longer le ruisseau coté plage et prendre le chemin entre les prés et le bois. A l'intersection avec un chemin poursuivre en longeant le lac.
- 2 Au bout d'un km, prendre le chemin à droite en épiingle à cheveu jusqu'à la route.
- 3 Prendre la route à droite puis le chemin qui monte à gauche.
- 4 Au carrefour des chemins, prendre celui qui monte à gauche (vue sur le barrage). Continuer en montant à droite.
- 5 Le Belvédère : vue sur le lac Sainte-Hélène, continuer le chemin en descendant.
- 6 Arriver au ruisseau, prendre le chemin à gauche (commun avec le sentier "les Hauts de Bujaleuf").
- 7 Au carrefour, prendre le chemin de droite et continuer tout droit.
- 8 Arriver à l'intersection, poursuivre à droite puis tout droit en descendant.
- 9 Au croisement, tourner à gauche puis continuer en descendant tout droit (laisser le chemin qui mène au centre équestre).
- 10 Traverser le chemin et continuer tout droit en descendant.



Un chemin dans le massif forestier de Bujaleuf sentier 'le Belvédère'

- 11 Au bout de la prairie, descendre sur la gauche, traverser la rigole et continuer à droite puis tout droit.
- 12 Au bout de la montée, continuer tout droit.
- 13 Prendre le chemin en face.
- 19 Arriver à la rue des Varaches, tourner à droite puis prendre le chemin à gauche. Continuer tout droit jusqu'à la plage.



Paysage du sentier 'les Hauts de Bujaleuf'

## En chemin :

- Intérêt naturel et paysager : panorama sur la vallée de la Maulde, le lac Sainte-Hélène, sa plage, le sentier longeant le lac, la forêt ;
- Intérêt architectural : le parc de sculptures du château (centre-bourg) et de la plage, villages typiques limousin ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional de Millevaches.



Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles  
Accueil tourisme Mairie de Bujaleuf  
Contact : 05 55 69 50 04  
En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site  
[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) ou 05 55 79 04 04

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos détritiques, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com). Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT...).

Crédit photos : Commune de Bujaleuf



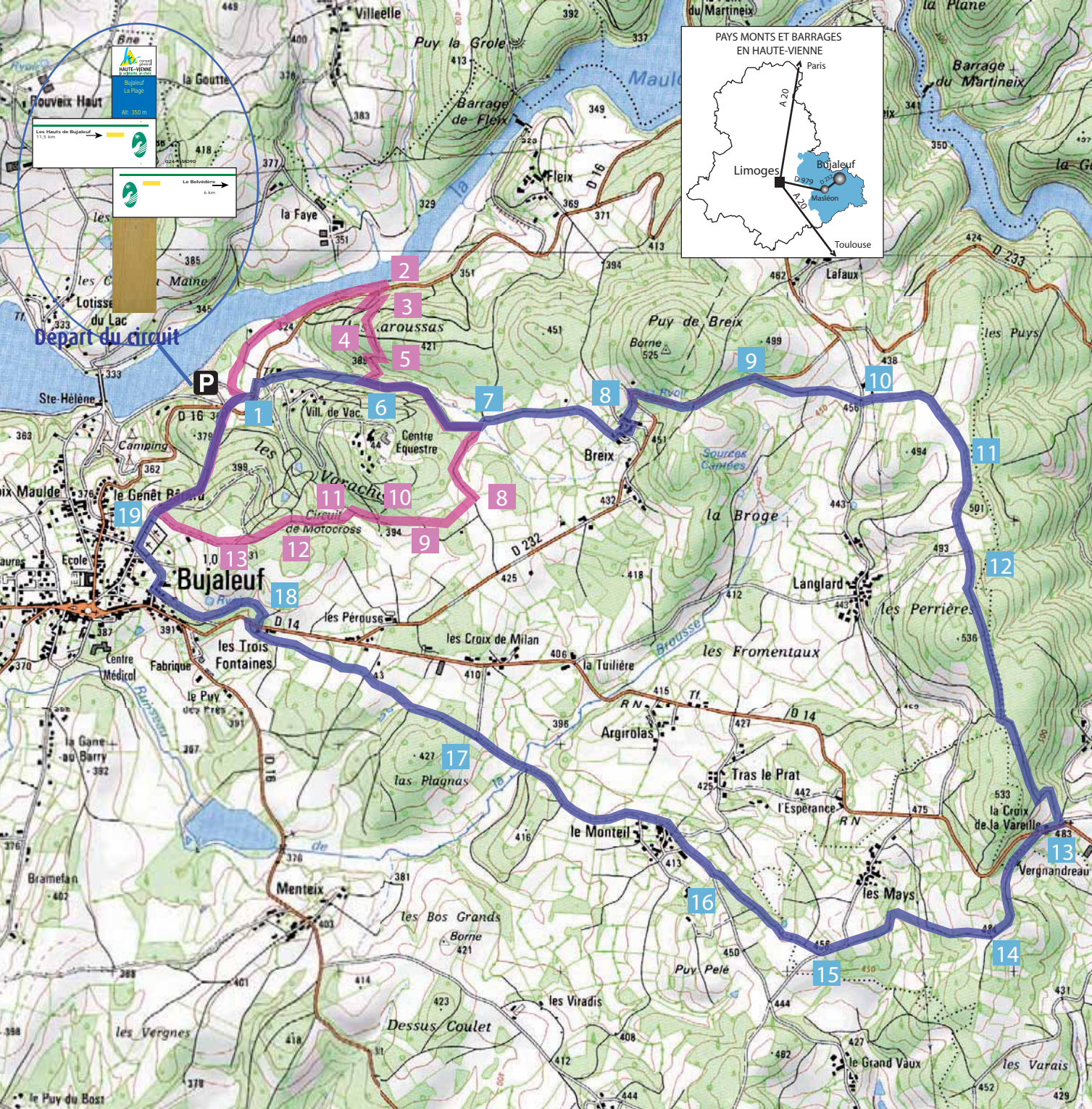
**BUJALEUF**  
Le Belvédère  
1 heure 30 - 6 km

Les Hauts de Bujaleuf  
3 heures - 11,5 km



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

**PAYS MONTS ET BARRAGES**  
LAC DE VASSIVIÈRE



## Info pratique

**Accès :** à 37 km de Limoges. Prendre la sortie 35 sur l'A20, puis Feytiat et la RD 979. A Masléon, prendre à gauche la RD 232 direction Bujaleuf.

**Départ :** parking de la plage du lac Sainte-Hélène, RD16 au carrefour du village vacances.

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Changement de direction

## Itinéraire

*"Les Hauts de Bujaleuf"* (sur la carte)

Durée	Longueur	Balisage	Niveau	Dénivelé
3 h	11,5 km	Jaune	moyen	212 m

- 1** Reprendre la RD16, à gauche, puis prendre la route qui monte et tout de suite à gauche, après le transformateur, le chemin. Longe le ruisseau.
- 2** Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit.
- 3** Au carrefour, continuer tout droit en passant sous la ligne électrique.
- 4** Arriver à la route, la prendre à gauche puis le chemin à droite.
- 5** A la route, la prendre à droite, traverser le village du Monteil et poursuivre tout droit.
- 6** A la sortie du bois, tourner à gauche puis continuer tout droit.
- 7** A la route, la prendre à droite, traverser le village du Monteil et poursuivre tout droit.
- 8** Au village de Breix, passer près d'une maison et 100 m après, tourner à gauche en montant. Arriver au grand tilleul, prendre à droite et tout de suite à gauche avant la maison. Arriver à la route, la traverser et suivre le chemin en face. Prendre la route à droite sur 600m.
- 9** Prendre le chemin à droite et continuer tout droit jusqu'à la route.
- 10** Traverser la route et prendre le chemin en face.
- 11** Continuer tout droit.
- 12** Au carrefour, aller tout droit jusqu'à la Croix de la Vareille.
- 13** Prendre la RD14 à droite sur 50m, puis tourner à gauche en direction de Vergnandreau.
- 14** Laisser le chemin à gauche et continuer tout droit.
- 15** Arriver à la route, la prendre à gauche puis le chemin à droite.
- 16** A la route, la prendre à droite, traverser le village du Monteil et poursuivre tout droit.
- 17** Après le pont, prendre le chemin à gauche en haut de la montée. Laisser un chemin à droite et continuer tout droit.
- 18** Arriver à la route, la prendre à droite sur 100m, puis prendre le chemin à gauche et continuer tout droit, ce chemin se termine en route. Au bout de celle-ci tourner à droite, traverser le champ de foire. Au carrefour de 4 routes, à l'angle du cimetière, prendre à droite, laisser le chemin à droite et continuer tout droit sur 50m.
- 19** Prendre le chemin qui descend à gauche et continuer jusqu'à la plage.